

Calendrier 2025 des permanences locales d'aide à l'installation

Seine-Saint-Denis (93) Le premier mardi du mois		Essonne (91) Le premier mercredi du mois	
7 janvier	1 juillet	8 janvier	2 juillet
4 février	2 septembre	5 février	3 septembre
4 mars	7 octobre	5 mars	1 octobre
1 avril	4 novembre	2 avril	5 novembre
6 mai	2 décembre	7 mai	3 décembre
3 juin		4 juin	

Seine-et-Marne (77) Le deuxième mardi du mois		Hauts-de-Seine (92) Le deuxième mercredi du mois	
14 janvier	8 juillet	15 janvier	9 juillet
11 février	9 septembre	12 février	10 septembre
11 mars	14 octobre	12 mars	8 octobre
8 avril	18 novembre	9 avril	12 novembre
13 mai	9 décembre	14 mai	10 décembre
10 juin		11 juin	

Yvelines (78) Le troisième mardi du mois		Val-d'Oise (95) Le troisième mercredi du mois	
21 janvier	15 juillet	22 janvier	16 juillet
18 février	16 septembre	19 février	17 septembre
18 mars	21 octobre	19 mars	15 octobre
15 avril	25 novembre	16 avril	19 novembre
20 mai	16 décembre	21 mai	17 décembre
17 juin		18 juin	

Val-de-Marne (94) Le quatrième mardi du mois		Paris (75) Le quatrième mercredi du mois	
28 janvier	22 juillet	22 Janvier	23 juillet
25 février	23 septembre	26 février	24 septembre
25 mars	28 octobre	26 mars	22 octobre
22 avril	25 novembre	23 avril	26 novembre
27 mai	16 décembre	28 mai	17 décembre
24 juin		25 juin	

NB :

- Pas de permanence au mois d'août (vacances)
- Pour Paris
 - o Permanence du 24 décembre avancée au 17 décembre
- Pour l'Essonne :
 - o Report du 1^{er} janvier au 8 janvier
- Pour la Seine-et-Marne :
 - o Permanence du 11 novembre avancée le 18 novembre
- Pour le Val-de-Marne :
 - o Permanence du 24 décembre avancée au 16 décembre